

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 18 FEVRIER 2021

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- **a décidé** de prescrire la révision du Plan local d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal et **a approuvé** les objectifs poursuivis par la révision et les modalités de concertation,
- **a approuvé** une convention de mise à disposition de personnel à passer avec la CCPEVA dans le cadre du transfert de la compétence eau potable à cet organisme depuis le 1^{er} janvier 2021,
- **a approuvé** les termes de la convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien ainsi que du plan de financement relatifs au projet d'aménagement et de sécurisation de la RD 1005 et **a sollicité**, dans le cadre de cette opération, une aide financière au titre de la répartition du produit des amendes de police et toutes autres aides qui pourraient être obtenues,
- **a contracté** une ligne de trésorerie à court terme de 1 500 000 euros dans l'attente du reversement de la TVA et du versement du solde des subventions obtenues pour la réalisation d'équipements de services publics sur le secteur de Milly,
- **a accordé** sa garantie de prêt pour la construction de cinq logements sociaux collectifs au 591 avenue de Milly,
- **a instauré** le compte épargne temps,
- **a approuvé** le renouvellement d'une convention générale de recours au service de remplacement et de missions temporaires à passer avec le Centre de Gestion de la Haute-Savoie,
- **a approuvé** la cession à un prix de 110 euros par m² de la parcelle de terrain de voirie cadastrée en section AH sous le numéro 498 d'une contenance de 185 m²,
- **a manifesté** son soutien à la pérennité du site de production de l'établissement de Thales AVS de Thonon-les-Bains menacé de scénarios de vente ou de fermeture.

Successivement en fin de séance, le Conseil Municipal,

- **a été informé** des dernières mesures et dispositions concernant l'emménagement dans les nouveaux locaux scolaires et de l'arrivée des élèves dès la reprise du lundi 22 février 2021,
- **a grandement remercié** l'équipe de bénévoles qui a participé au déménagement citoyen ainsi que le groupe de travail qui l'a organisé et tout particulièrement Monsieur DEAL Quentin pour son précieux concours.